

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

1^F

UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

◆ Après les événements paysans

- Une justice de classe
- Une clarification indispensable

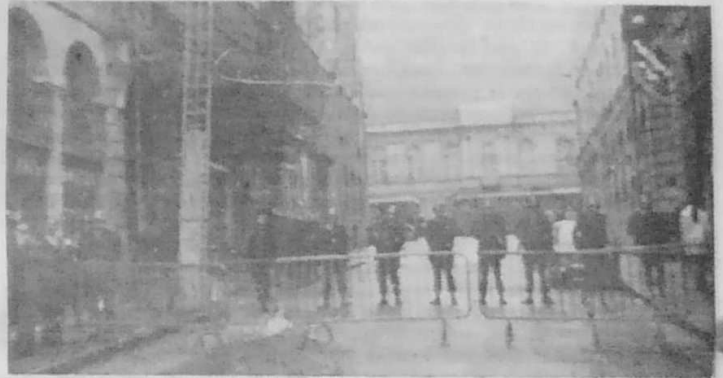
Une fois de plus, la Bretagne a été au premier plan de l'actualité paysanne. A la suite de la détérioration accélérée de la situation agricole (voir « Peuple Breton », n° 72 : « Les agriculteurs bretons condamnés par le capitalisme »), des manifestations ont eu lieu, comme nous le laissons prévoir ; ce qui a déclenché, dans ce domaine comme ailleurs, la répression immédiate d'un pouvoir de plus en plus menacé et contesté, et qui ne peut se mesurer en place que par la force et la violence.

LA CONDAMNATION DU SYNDICALISME AGRICOLE BRETON

Rappelons brièvement les faits :
Tout d'abord, trois syndicalistes agricoles de Loire-Atlantique condamnés à deux mois de prison ferme pour avoir, deux jours auparavant, entretenu le ministre Guichard de leurs problèmes, lui avoir demandé des comptes, euz ses électeurs, et lui avoir fait part de leur opposition à l'égard d'une politique libérale qui les condamne à la disparition pure et simple. Ainsi, retenir un

ministre « intouchable » au-delà du quart d'heure magnanimement accordé coûte deux mois de prison ; mais spéculer sur le franc jusqu'à entraîner une dévaluation est chose parfaitement normale et admise : justice de classe qui traque les pauvres qui ont le mauvais goût de se révolter, qui laisse les riches spéculer à leur guise sur le dos des travailleurs.

Face à cette provocation inadmissible, les agriculteurs bretons, et plus largement de l'Ouest, réagissent en préparant des manifestations communes paysans - ouvriers - étudiants - enseignants. Devant l'ampleur de la menace, le syndicalisme traditionnel réclame une mesure d'apaisement.



Le palais de justice de Rennes le jour du procès.

Le 22 novembre, les trois agriculteurs sont libérés, mais demeurent condamnés à quatre mois de prison avec sursis. Le 26, quatre autres agriculteurs de Loire-Atlantique sont condamnés à la même peine pour avoir, le 18 octobre, intercepté le préfet du département et l'avoir soumis à un feu roulant de questions, alors que celui-ci était « dans l'exercice de ses fonctions » : il revenait de la chasse aux faisans et se rendait chez le châtelain local !

A travers la condamnation de ces militants, c'est le syndicalisme agricole breton

qui est visé. On lui reproche, en effet, de s'opposer à une politique de liquidation de l'agriculture bretonne et de mettre directement en cause le système capitaliste et libéral qui asphyxie l'agriculture et l'ensemble de l'économie des régions excen-trées. Le procureur n'a-t-il pas réclamé au procès de Rennes « une peine qui ait valeur d'exemple et d'avertissement » ?

(Suite page 3)

A L'USINE THOMSON-GS F DE BREST la lutte des travailleurs continue

Du 13 au 24 novembre 1969, une grève s'est déroulée à l'usine brestoise du trust THOMSON-G.S.F., dans le climat général de mécontentement régnant en Bretagne. Cette grève s'est déclenchée devant le refus de la direction de négocier sur un certain nombre de points

LES REVENDICATIONS :

1°) Elections séparées de délégués entre deux centres d'activité différents :

L'usine est actuellement formée de deux parties, l'une appelée « Centre de Brest » du groupe « détection, surface, traitement », l'autre appelée « annexe de Cagnes » de la « division des activités sous-marines », ex-croissance de l'usine située à Cagnes-sur-Mer. Le « Centre de Brest » n'a aucun lien avec « l'annexe de Cagnes », tant sur le plan des activités (radars pour le centre, applications sous-marines pour l'annexe) que sur le plan de l'effectif (1 090 personnes pour le Centre, 56 pour l'annexe). L'annexe

embauche son personnel, a ses propres services techniques, administratifs, entretiens et productions. Le personnel du « Centre de Brest » ne peut entrer dans « l'annexe de Cagnes » et le personnel quittant le « Centre de Brest » pour l'« annexe de Cagnes » est muté tout comme s'il quittait Brest pour un Centre parisien du trust.

Il était donc normal que l'élection des délégués soit distincte pour les deux parties de l'usine. Au contraire, la direction voulait imposer des élections communes ce qui :
— permettait « l'économie » d'un Comité d'entreprise supplémentaire obligatoire au-dessus de 50 personnes ;
— n'autorisait aucun siège de plus au Centre le plus important ;

— empêchait le contrôle par les ouvriers de la division des activités sous-marines.

2°) Problème de la Commission expérimentale :

La Commission expérimentale, acquies de mai 1968, avait pour rôle le contrôle des problèmes techniques et humains

dans l'entreprise. Après un an d'existence, la prise de conscience syndicale s'étant développée, la nécessité apparut de créer des sous-Commissions dans chaque service, selon les besoins exprimés par le Comité d'entreprise.

La Direction, réalisant le danger, étouffe ce projet qu'elle avait auparavant admis.

(Suite page 3)

● LE COMPTE RENDU DU VI^e CONGRES DE L'U.D.B.

Pages 6 et 7

● L'INTERVIEW DU PRESIDENT DES JEUNES AGRICULTEURS DU FINISTERE

Pages 4 et 5

● NON AU TRAIN DE LA DEPORTATION ECONOMIQUE

Page 9

LE PRÉSIDENT DES JEUNES AGRICULTEURS DU FINISTÈRE RÉPOND À NOS QUESTIONS

LE PEUPLE BRETON a interrogé sur un certain nombre de problèmes agricoles. Louis JEHOU, président du Comité Départemental des Jeunes Agriculteurs (C.D.J.A.) de Finistère, répond à ces interrogaires et, en particulier, aux questions relatives à la coopération agricole.

LA COOPÉRATION AGRICOLE

LE PEUPLE BRETON : Les agriculteurs ont-ils une attitude favorable à l'égard de la coopération agricole ?

L. J. : Les agriculteurs ont une attitude favorable à l'égard de la coopération agricole. Ils ont compris que la coopération agricole est un moyen de sauvegarder leurs intérêts et de défendre leurs intérêts.

LE PEUPLE BRETON : La coopération agricole est-elle une solution à nos problèmes ?

L. J. : La coopération agricole est une solution à nos problèmes. Elle permet de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les formes de coopération agricole ?

L. J. : Les formes de coopération agricole sont nombreuses. Elles vont de la simple coopération de producteurs à la coopération de consommateurs.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les difficultés de la coopération agricole ?

L. J. : Les difficultés de la coopération agricole sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les perspectives de la coopération agricole ?

L. J. : Les perspectives de la coopération agricole sont optimistes. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conclusions de votre exposé ?

L. J. : Les conclusions de mon exposé sont que la coopération agricole est une solution à nos problèmes. Elle permet de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LES GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conditions de création d'un G.A.E.C. ?

L. J. : Les conditions de création d'un G.A.E.C. sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les avantages d'un G.A.E.C. ?

L. J. : Les avantages d'un G.A.E.C. sont nombreux. Ils sont liés à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les difficultés d'un G.A.E.C. ?

L. J. : Les difficultés d'un G.A.E.C. sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les perspectives d'un G.A.E.C. ?

L. J. : Les perspectives d'un G.A.E.C. sont optimistes. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conclusions de votre exposé ?

L. J. : Les conclusions de mon exposé sont que le G.A.E.C. est une solution à nos problèmes. Il permet de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LE PLAN MANSHOLT

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les dispositions du Plan Mansholt ?

L. J. : Les dispositions du Plan Mansholt sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conséquences du Plan Mansholt ?

L. J. : Les conséquences du Plan Mansholt sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les perspectives du Plan Mansholt ?

L. J. : Les perspectives du Plan Mansholt sont optimistes. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conclusions de votre exposé ?

L. J. : Les conclusions de mon exposé sont que le Plan Mansholt est une solution à nos problèmes. Il permet de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LES RECENTES MESURES GOUVERNEMENTALES

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les mesures gouvernementales récentes ?

L. J. : Les mesures gouvernementales récentes sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conséquences de ces mesures ?

L. J. : Les conséquences de ces mesures sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les perspectives de ces mesures ?

L. J. : Les perspectives de ces mesures sont optimistes. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conclusions de votre exposé ?

L. J. : Les conclusions de mon exposé sont que ces mesures sont une solution à nos problèmes. Elles permettent de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les dispositions du Marché Commun Agricole ?

L. J. : Les dispositions du Marché Commun Agricole sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conséquences du Marché Commun Agricole ?

L. J. : Les conséquences du Marché Commun Agricole sont nombreuses. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les perspectives du Marché Commun Agricole ?

L. J. : Les perspectives du Marché Commun Agricole sont optimistes. Elles sont liées à la situation économique et sociale.

LE PEUPLE BRETON : Quelles sont les conclusions de votre exposé ?

L. J. : Les conclusions de mon exposé sont que le Marché Commun Agricole est une solution à nos problèmes. Il permet de rassembler les forces et de défendre les intérêts communs.

LIBRAIRIE CELTIQUE
Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes
Régionalisme
Achat de lots et bibliophiles
108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

LA CHAUMIERE
Noth Club war aad
29 - S. — SAINTE-MARINE
Selected by the B.C.C.

LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE
LE PEUPLE BRETON : Il y a quelques années, les agriculteurs ont placé beaucoup d'espérances dans le Marché Commun. En quoi ont-ils été déçus ?

L. J. : Les agriculteurs ont été déçus parce que le Marché Commun n'a pas répondu à leurs attentes. Ils ont voulu une union plus étroite et plus efficace.

LES PERSPECTIVES D'ACTION
LE PEUPLE BRETON : Les agriculteurs réclament de plus en plus l'industrialisation des régions rurales. Pourquoi ?

L. J. : Les agriculteurs réclament l'industrialisation des régions rurales parce qu'ils ont besoin de nouvelles sources de revenus et de nouvelles perspectives d'avenir.

J. MONTAGU ASSURANCES
4, rue Turenne
LORIENT - Tél. 64.37.08

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

● **E.D.F. - G.D.F.** L'électricité et le gaz se sont mis en grève pour que les directeurs nationaux honorent les engagements pris. Il y a plusieurs mois. Le personnel à cette occasion dénonçait la politique favorable aux travaux du gouvernement. Les industriels paient un kilowatt trois fois inférieur à son prix de revient. Malgré cela, E.D.F. et G.D.F. ont une gestion équilibrée. Leurs tarifs sont les moins chers d'Europe avant d'être taxés; ce qui les rend les plus chers d'Europe. A l'occasion de cette grève, on a remarqué que dans les Côtes-du-Nord, la base non adéquate avait spontanément rejoint les grévistes, contrairement aux syndicats.

● **Éducation Nationale.**
— Les instituteurs des classes de transition et pratiques du Finistère ont fait grève pour réclamer un allègement d'effectif et d'horaires.

— Les maîtres auxiliaires s'organisent pour obtenir un statut, une stabilité de l'emploi et une rémunération à la mesure de leur travail.

— De nombreux collages privés se sont mis en grève pour protester contre le retard de paiement qui se font attendre depuis le début de l'année.

— Des professeurs, assistants et moniteurs de la Faculté des Lettres de Rennes ont refusé de donner leurs cours tant qu'ils seraient en nombre insuffisant.

— Le Lycée de Bréquigny (Rennes) a été fermé pendant une semaine après une grève des élèves protestant contre la hausse de la pension sans amélioration de la cantine.

— Les étudiants en médecine, histoire, géographie, français, sont en grève pour protester contre la circulaire Guichard qui définit la sélection idéologique à l'Université et qui abroge tous les avantages acquis en mai 68.

— A Landernau, les élèves font la grève de la faim.

— On comprend que l'enseignement du breton ne puisse être accepté par la bourgeoisie, car ce serait développer un enseignement contestant le centralisme de l'Etat, à l'intérieur même des frontières de cet Etat.

● **Organismes sociaux.** Ces grèves sont surtout développées dans le Finistère. Les quatre organismes touchés ont été, Allocation Familiales, Sécurité Sociale, U.R.S.S.A.F., et, dépendant d'autres ministères, la Mutualité Sociale Agricole. Vu l'« improductivité » (sic) des organismes sociaux de notre pays, leur personnel est diminué. Alors que le travail fourni est aussi important, même si le « rapport », lui, est plus faible. Car la pauvreté des Caisses sociales est le reflet de la pauvreté de la Bretagne. Cette discrimination entre Paris et la Bretagne est, encore accentuée par les avantages récents obtenus par les Parisiens, avantages non étendus à toute la France; cette disparité des salaires tient spécialement au fait que le nombre des bas coefficients est bien plus important chez nous, ce qui est une manière de rattraper les zones d'abandon en voie de disparition. Ce conflit qui a éclaté entre des Caisses bretonnes et la Direction parisienne s'est montré le plus évident à la M.S.A. où la base fut en désaccord avec ses représentants à Paris.

● **Finistère.**
— Les employés du Bureau, magasiniers etc. des Ateliers Français de l'Ouest se sont mis en grève pour obtenir le 4^e semaine de congés payés, le maintien des avantages acquis et une augmentation de salaire. La grève, puis le débrayage d'une heure que tout le personnel a mené pour appuyer les grévistes sont à l'origine de la menace de lock-out faite par le patron. Lorsque le travailleur n'est pas content des conditions que lui dicte le patron, il n'a plus qu'à partir. Vu le volant de chômage, le patron trouvera toujours des ouvriers pour remplacer les manquants.

● **Brest.**
— Le personnel du Bureau d'océanographie physique de la Compagnie des Compteurs (10 membres) est menacé de licenciement. En effet, les compressions de crédit dont est victime la Marine, menacent certains postes travaillant pour elle. Lorsqu'on connaît la passe difficile que le C.N.E.X.O. actuellement et les difficultés du Centre nucléaire de Brennilis, on se pose des questions quant à la vocation océanographique de Brest et à la vocation de la recherche atomique de la Bretagne.

● **Emploi.**
— La réunion des délégués de la région morlaissienne a mis en évidence le rôle des entreprises « de Régle ». Pour ne pas avoir à engager de nouveaux employés, des entreprises publiques préfèrent confier certains travaux à des entreprises dites « de régle », ce qui leur coûte deux fois moins cher et ce qui, en cas de conflit, permet aux difficultés de ne pas gagner toute l'entreprise publique.

● **La réunion de la Fédération départementale de la Famille Rurale s'est tenue à Saint-Segal.** Voici quelques chiffres publiés : 84 % des paysans du département et 50 % de leurs femmes travaillent plus de 48 h par semaine; 30 % et 65 % des femmes ont un revenu inférieur à 500 F par an.

● **Fougères.**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

de l'heure est de ne point défavoriser les bas salaires, au contraire.

● **Aux Chantiers de l'Atlantique, 1 500 ouvriers ont été mis au chômage technique et ne reçoivent plus que la moitié de leur salaire.** Ceci résulte de la politique de concentration pratiquée par l'entreprise USINOR de Dunkerque. D'autre part, le bilan fait apparaître un « trou » de vingt millions. La cause de cette perte, dit la Direction, est les événements de mai-juin. Cette affaire reste à suivre.

● **Lorient.**
— Les marins syndiqués C.F.D.T. du port de pêche ont décidé une grève de 24 h, au départ de chaque marée pour que soient satisfaites leurs revendications : le minimum professionnel garanti porté à 1 150 F, ce qui, compte-tenu de nombre d'heures journalières effectuées (jusqu'à 18), ne semble pas exagéré. D'autre part, lorsque ces marins sont à terra, ils effectuent des travaux de métallurgie pour un salaire inférieur de moitié à celui des métallurgistes de Lorient. Certaines grèves ont été brisées mais les camarades lorientais lutteront jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

● **La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.** La grève est la seule façon de voir aboutir les revendications.

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

verts. Ceux-ci ne sont, non seulement pas encore exécutés, mais on va construire des immeubles sur une partie de ces espaces. Les enfants jouent aujourd'hui sur des terrains vagues; auront-ils demain des espaces bien à eux où ils pourront jouer en sécurité ?

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

verts. Ceux-ci ne sont, non seulement pas encore exécutés, mais on va construire des immeubles sur une partie de ces espaces. Les enfants jouent aujourd'hui sur des terrains vagues; auront-ils demain des espaces bien à eux où ils pourront jouer en sécurité ?

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

verts. Ceux-ci ne sont, non seulement pas encore exécutés, mais on va construire des immeubles sur une partie de ces espaces. Les enfants jouent aujourd'hui sur des terrains vagues; auront-ils demain des espaces bien à eux où ils pourront jouer en sécurité ?

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

verts. Ceux-ci ne sont, non seulement pas encore exécutés, mais on va construire des immeubles sur une partie de ces espaces. Les enfants jouent aujourd'hui sur des terrains vagues; auront-ils demain des espaces bien à eux où ils pourront jouer en sécurité ?

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

● **La Commission Paritaire de la Chaussure a décidé une augmentation horaire de 0,20 F.** Cet accord n'a pas été signé par les travailleurs parce que la Direction refuse cette augmentation à ceux dont le rendement est insuffisant, c'est-à-dire à ceux qui sont déjà les plus défavorisés.

● **Deux ans après leur licenciement, 170 salariés de l'Usine Meril vont enfin recouvrer leur dû : 20 millions.** Mais huit d'entre eux sont encore au chômage.

● **Rennes.**
— Une manifestation a eu lieu dans le quartier de Villejean qui pose le problème des grands ensembles; en effet, dans les plans initiaux du quartier de Villejean, étaient prévus des emplacements pour des espaces

verts. Ceux-ci ne sont, non seulement pas encore exécutés, mais on va construire des immeubles sur une partie de ces espaces. Les enfants jouent aujourd'hui sur des terrains vagues; auront-ils demain des espaces bien à eux où ils pourront jouer en sécurité ?

● **LOIRE-ATLANTIQUE**
— La Laiterie de Vallet, en réponse au patron qui ne voulait pas donner un seul centime d'augmentation, s'est mise en grève et a obtenu 2 % + 0,20 F d'augmentation, la révision des classifications et l'augmentation des primes, du coefficient d'embauche, etc.

● **A LORIENT, LES LYCEENS MANIFESTENT POUR LA LANGUE BRETONNE**

Le 6 novembre, 150 lycéens et lycéennes manifestaient place de la Mairie, à Lorient, en faveur de la langue bretonne. Malgré la pluie, le vent, le froid, ils s'étaient rassemblés pour réclamer le breton à l'école et à l'O.R.T.F. L'action de ces jeunes est un encouragement pour tous ceux qui travaillent à la décolonisation culturelle de la Bretagne et

un signe révélateur des progrès de la cause bretonne.

● **Mais l'impérialisme français et son Etat policier ne sont pas morts. Signalons simplement l'importance de la police, lors de la manifestation : une trentaine de files mobilisés, matras et grenades lacrymogènes bien visibles.**

● **ILL-ET-VILAINE**
— Après sept jours de grève, le travail a repris aux Ets Leclerc (outillage de précision). Le personnel demandait une augmentation de salaire de 7 %, les patrons ne voulaient pas céder plus de 2 %; l'accord s'est fait à 3 %. On voit que le patron n'a reculé que de 1 % alors que les représentants des travailleurs ont reculé de 4 %.

**PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
Décors - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Eglise, 44
BREST-RECOUVRANCE
Tél. 44-81-38**

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

**FLOREAL
(Maison COUPA)
LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE
Fleurs naturelles - Mariages - Deuils
TRANSFLOR**

COURRIER DES LECTEURS

Prévoyez-vous un ou plusieurs articles sur les problèmes des minorités dans les pays étrangers. En outre, un article sur le Québec serait très intéressant. Cette dernière question me passionne d'autant plus que j'ai vécu à Montréal près de 13 ans et que j'ai eu quelques « contacts » avec les milieux indépendantistes québécois.

En tant que socialiste, je ne puis qu'approuver votre lutte pour une Bretagne nouvelle, dans une France Fédérale et Socialiste. Ainsi, les Bretons seront à nouveau maîtres de leur destin et conserveront leur appartenance au pays de France.

De toute façon, il est temps que la France cesse de refuser aux minorités nationales le droit à la pleine existence.

Recevez les meilleurs vœux d'un français pour la réussite de vos buts.
H. M., Saint-Michel-sur-Orge.

«... j'ai pris sur moi, dans le cadre d'une conférence donnée au Cercle Culturel de Mascara, de présenter la situation économique, sociale et culturelle de la Bretagne d'aujourd'hui. Afin d'avoir l'information la plus objective possible concernant ces réalités, je serais heureux que vous puissiez me fournir le maximum d'informations concernant ces problèmes et pour ainsi présenter les solutions que je partage avec vous sur l'avenir socialiste de la Bretagne.

Lorsque j'étais en France, j'ai pu lire à plusieurs reprises dans « Le Peuple Breton » des analyses sérieuses sur les problèmes que l'envisage d'évoquer, aussi, si vous pouvez ressortir de vos archives ces documents, cela m'intéresserait au plus haut point.

● **SON NOMBRE DE COMARADES COOPÉRANTS DE LA RÉGION DE MASCARA APPARTIENNENT À LA COLONIE BRETONNE BIEN REPRÉSENTÉE EN ALGÉRIE ET, QUI PLUS EST, SONT DES SOCIALISTES MILITANTS...**
R. H. - Tighemant - Algérie.

« Breton depuis toujours, j'ai honte de devoir vous écrire cette lettre en français... Ayant découvert « Le Peuple Breton » très récemment et ayant été, je le reconnais, agréablement surpris par la qualité de certains articles, je serais désireux de prendre un abonnement d'un an. L'état précaire de mes finances ne me permet pas plus que l'abonnement ordinaire, ce que je regrette vivement.

Pendant que j'y pense, je vais me permettre quelques reproches par rapport à ce qui m'a le plus frappé : les longues listes de signatures et surtout le « Buvez Coca Cola ». Je sais que cette maison paye bien sa réclame, mais vous reconnaîtrez que c'est assez paradoxal dans un journal comme le vôtre ».

M. P. - Strasbourg.

Imprimerie Commerciale, Rennes

Directeur de la publication : J. Y. Veillard
Publication inscrite à la G.P.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 4^e trimestre